Service Etudes, Statistiques, Evaluation (SESE)
Compétitivité des Entreprises et Développement des Territoires (CEDT)

Fiche sectorielle : Produits minéraux non métalliques

(Code NAF : 23)

1 - Emploi dans le secteur des Produits minéraux non métalliques :

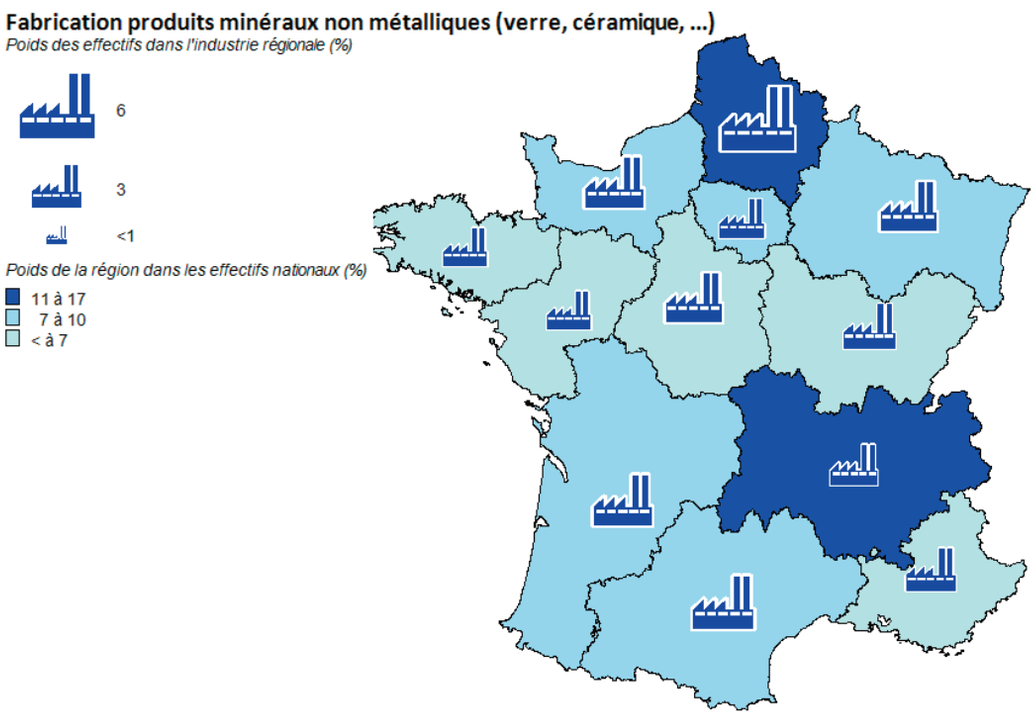

Chiffres clés du secteur

Source Acoss- Urssaf au 31 décembre 2016

- **328 établissements**
- **5 070 emplois salariés**, soit 3 % des emplois industriels de Bourgogne-Franche-Comté
- **Baisse de 24,5 % de l'emploi entre 2008 et 2016** (soit -1 645 emplois) (-20,1 % en France métropolitaine)
- **10ème rang des régions** françaises avec 5 % des effectifs nationaux
- **2% de la valeur ajoutée** industrielle régionale *

* *Voir champ et source Paragraphe 3 «Effort d'investissement»*

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12/2016

2 - Typologie de l'emploi :

Evolution de l'emploi dans le secteur comparé à l'ensemble des secteurs présents en région (indice base 100 année 2008)

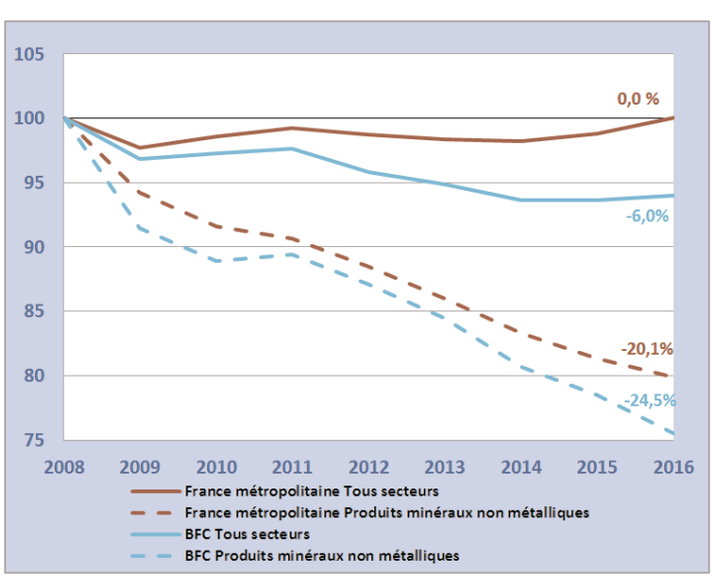

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12

Evolution de l'emploi par catégorie socio-professionnelle

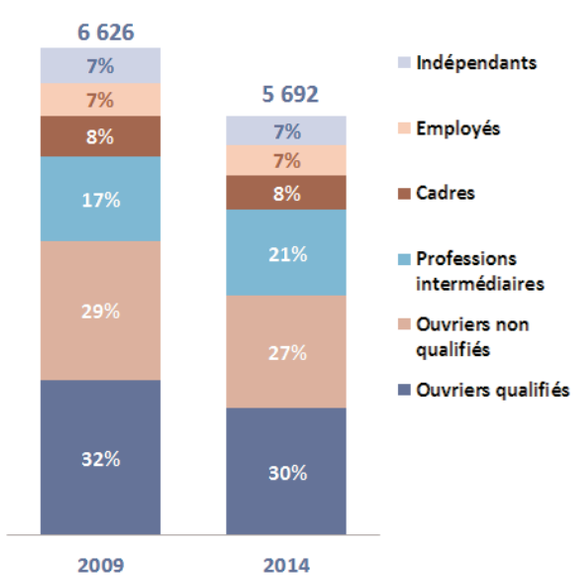

Source : Insee - Recensement de la population, emploi au lieu de travail
Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

Principaux métiers* exercés dans le secteur

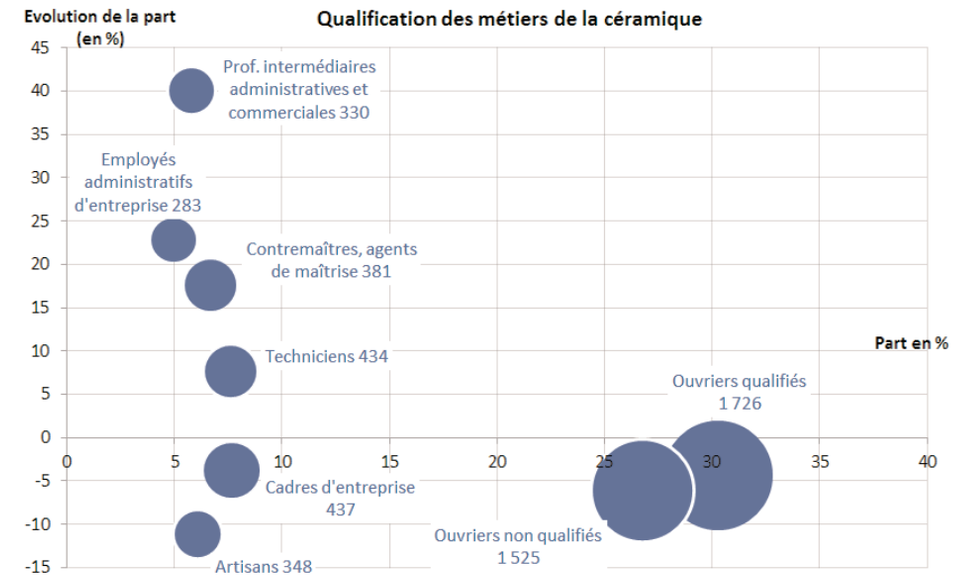

Source : Insee - Fichier détail RP 2014 (les 8 principaux métiers de la céramique)
Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

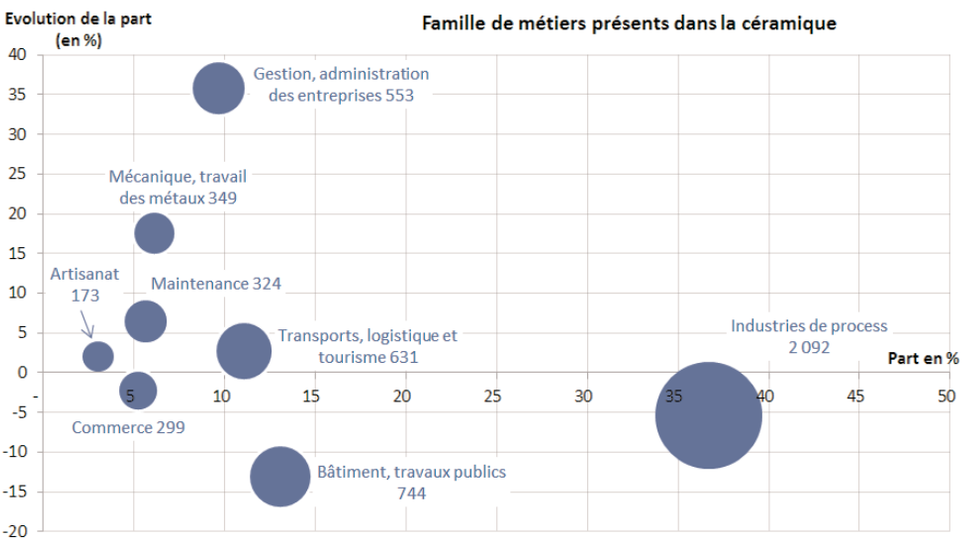

Source : Insee - Fichier détail RP 2014 (les 8 principales familles de métiers de la céramique)
Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

Répartition des salariés par niveau de diplôme

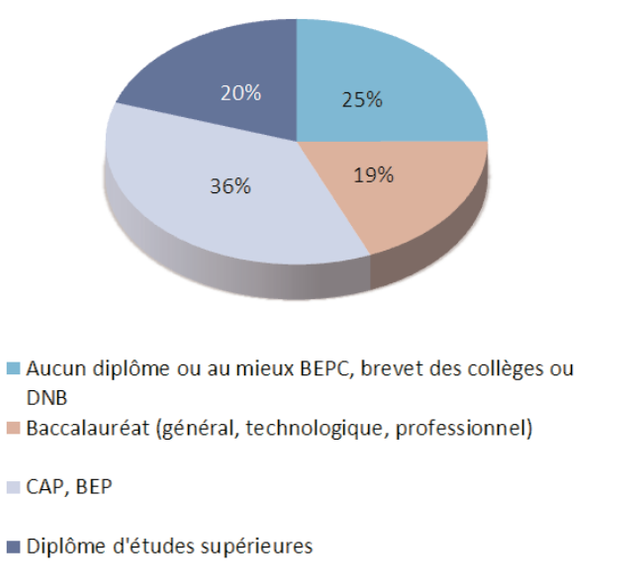

Source : Insee - Recensement de la population, emploi au lieu de travail
Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

Note de lecture

L'évolution de l'emploi selon les métiers présents dans le secteur est mésurée à partir de la nomenclature de familles professionnelles.

Au regard de la composition des métiers exercés dans ce secteur, on note que :

- l'emploi dans ce secteur a diminué de 950 postes entre les deux enquêtes de l'INSEE et les deux tiers des effectifs supprimés relevaient des métiers industriels et principalement d'ouvriers non qualifiés.

− le besoin de renouvellement de la main d'oeuvre va se ressentir d'ici quelques années, toutes choses étant égales par ailleurs et plus précisément pour les métiers liés au transport et à la manutention où la part des salariés de 55 ans ou plus a cru de 6 points contre 3 points au total sur l'ensemble des métiers de ce secteur.

3 - Présentation du secteur :

Effort d'investissement

Avec un **effort d'investissement de près de 33 millions d'euros** en 2014, la Bourgogne-Franche-Comté a capté **5% des investissements** réalisés par les industries du secteur en France.

Source : Base Economique des Entreprises Régionales, DGE/SDP3E
Champ : ensemble des entreprises quasi mono-régionales, hors agriculture, défense et secteurs financiers. Les entreprises quasi mono-régionales sont celles qui emploient au moins 75% de leurs effectifs dans la région.

Répartition des effectifs selon les différentes branches du secteur

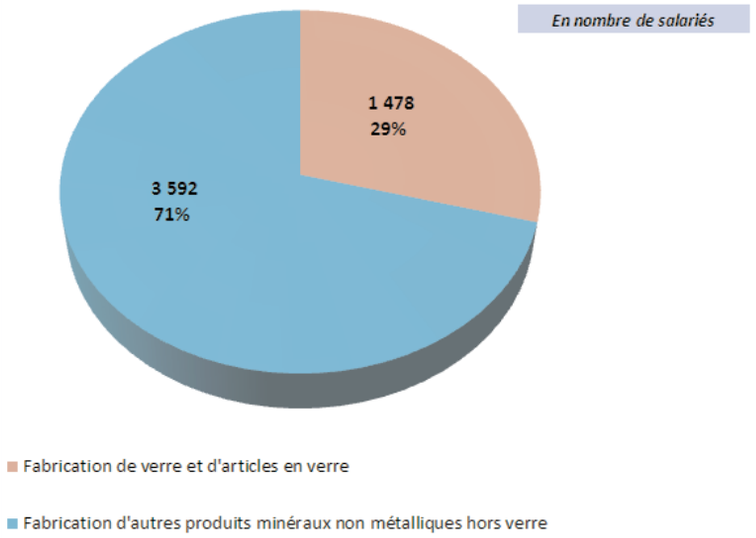

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12/2016

Répartition des établissements et des effectifs du secteur par taille d'établissements

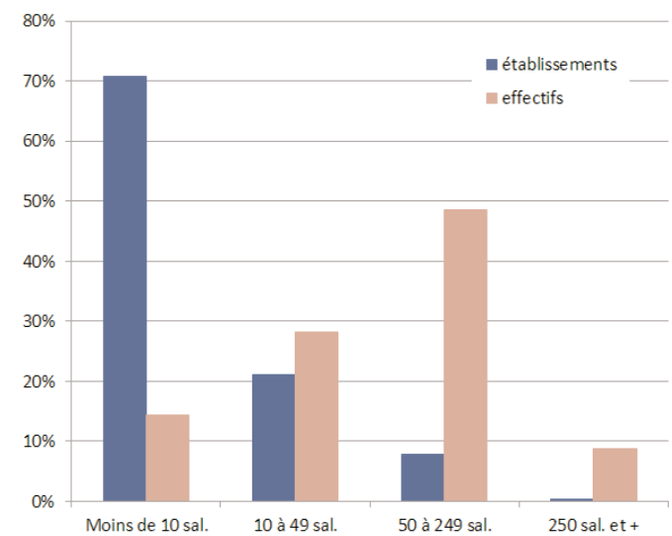

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12/2016

Localisation des effectifs salariés

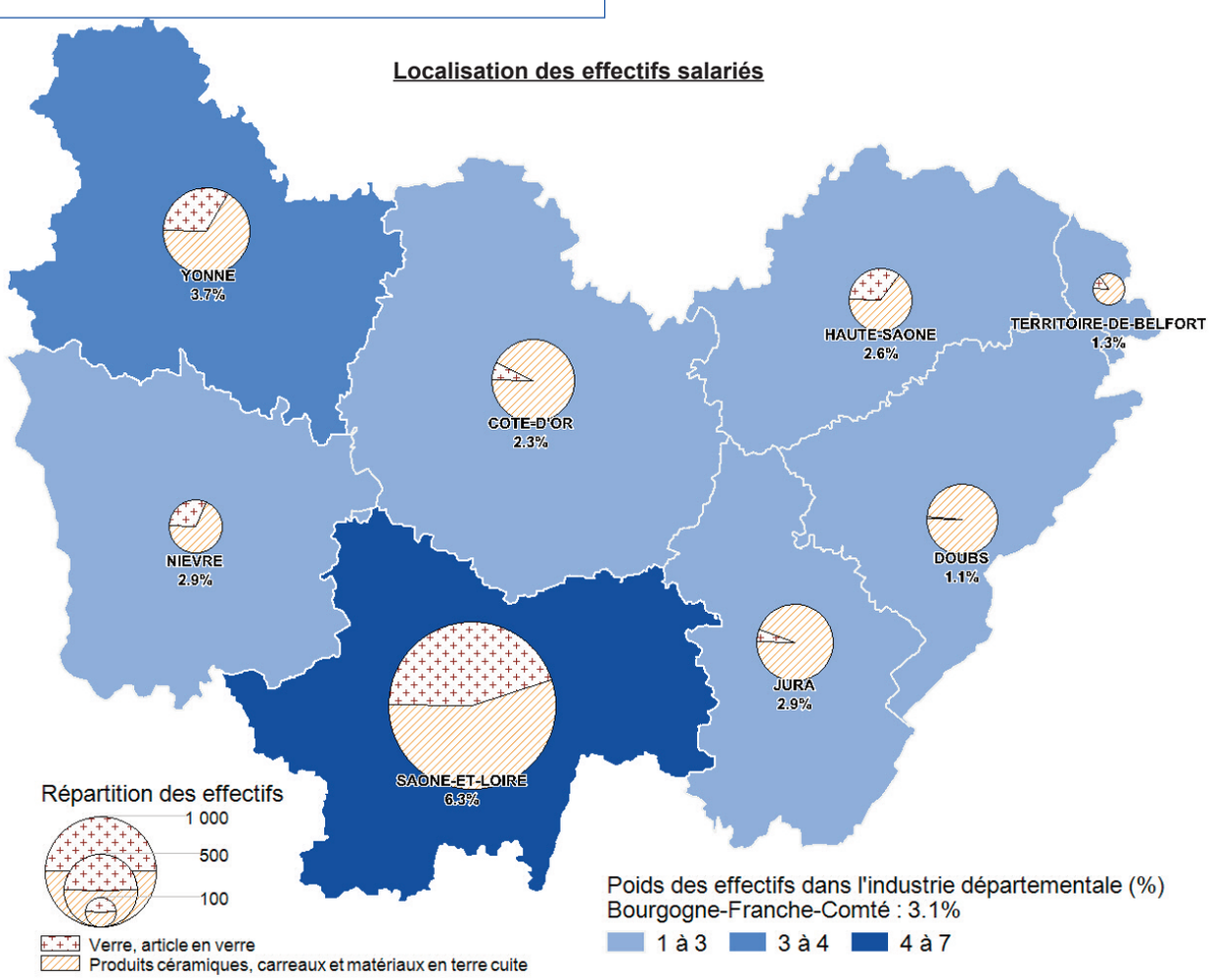

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12/2016

Répartition des effectifs par département

Une baisse moins forte qu'en région

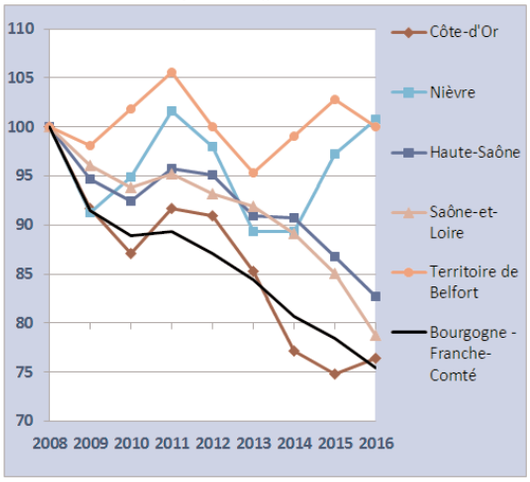

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12

Une baisse plus forte qu'en région

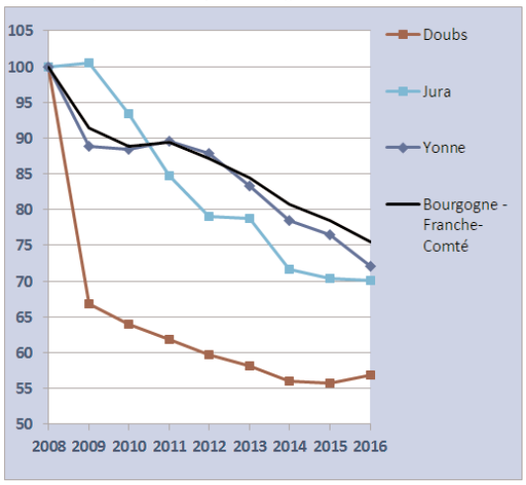

Source : Urssaf - Acoss données au 31/12

Localisation des principaux établissements

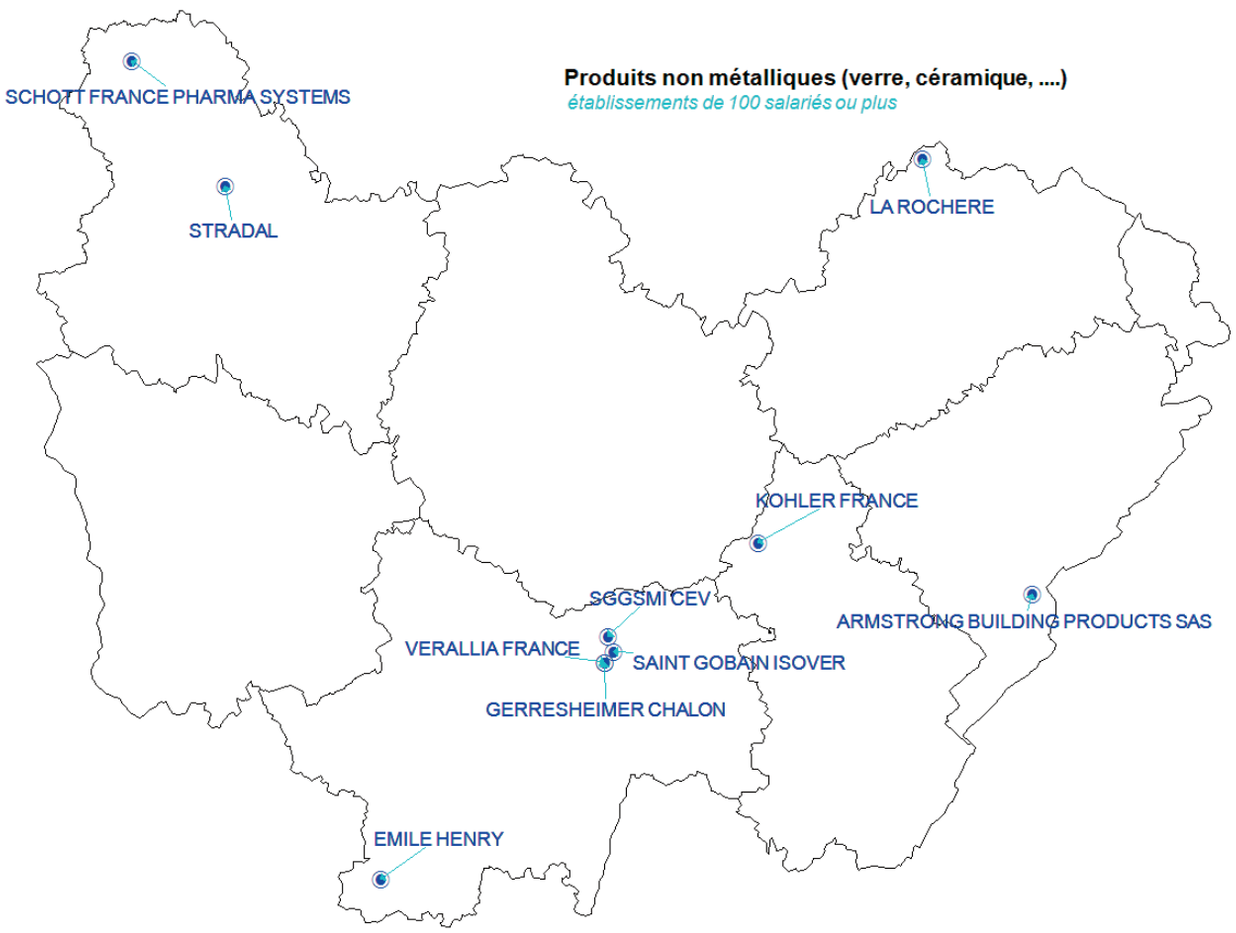

Source : Insee - Sirene 2017 - DMMO 2016

Méthodologie

Le champ du secteur privé Acoss-Urssaf couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle Sociale Agricole), hors activités extra-territoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.
Les effectifs salariés diffusés par l'Acoss et les Urssaf correspondent au « **nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période** » renseigné dans le **bordereau de cotisations (BRC)**, et la **Déclaration sociale nominative (DSN)** qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.
Pour plus de détails sur la source, on pourra se référer aux publications Acoss Stat sur l'emploi et consulter acoss.fr :
http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/sources-et-methodologie/methodologie.html
L'enquête Recensement de la population et l'exploitation du fichier détail "Activité professionnelle des individus" permettent sur le thème de l'emploi au lieu de travail un ensemble de variables sur les individus. Chaque enregistrement du fichier correspond à un individu localisé au lieu de travail décrit selon les caractéristiques de son emploi ainsi que ses principales caractéristiques sociodémographiques.
Dans ce document sont comptabilisés **tous les salariés quelles que soient les conditions d'emploi** (contrat d'apprentissage, placés par une agence d'intérim, emplois-jeunes, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise, autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire... , emplois sans limite de durée, CDI).